

ses États (663). Cependant les Tibétains ne restaient pas inactifs; ils se portèrent vers le Si Yu, s'allièrent au roi de Yu T'ien, s'emparèrent d'un grand nombre de villes, battirent le roi de K'ieou Tseu. La Chine, inquiète des progrès des Tibétains, envoya contre eux Sie Jen-kouei avec le titre de gouverneur général des Quatre Garnisons, les royaumes de K'ieou Tseu, de Yu T'ien, de Yen-K'i et de Sou Le, qui était accompagné d'Ache-na Tao-Tchen et de Kouo-T'ai-foung; à deux reprises ce dernier fut battu par les Tibétains, en particulier dans la vallée de Ta Fei, à l'ouest du Kou-kou-nor, et Sie Jen-kouei fut obligé de retourner en Chine. Les Quatre Garnisons : Kou Tcha, Khotan, Karachahr et Kachgar, étaient perdues pour les Chinois (670). Le chef des Tou Yu Houen, No ho pe, effrayé, s'enfuit dans le Chen Si à Ling Tcheou, au sud de Ning Hia, et il fut nommé par l'empereur gouverneur de Ngan-lo Tcheou; son royaume passa entre les mains des Tibétains (672) dont la puissance grandissant chaque jour augmentait la terreur de leurs voisins. On remarque cependant que, malgré la guerre, cette même année, ils envoyaient un fonctionnaire, TCHOUNG TSOUNG, pour rendre hommage à l'empereur¹.

La guerre contre les Tibétains recommença en 678 : une armée de 180.000 hommes s'avança contre eux sous les ordres de LI KING-HIOUEN; celui-ci divisa ses troupes en deux corps, gardant le commandement de l'un d'eux, mettant à la tête de l'autre LIEOU CHEN-LI qui se fit battre près du Kou kou nor par LOUEN K'IN-LING, général des Tibétains; au lieu de venir au secours de son second, Li King-hiouen s'enfuit honteusement. L'année suivante (679) le btsan po du Tibet étant mort, fut remplacé par son fils K'I-NOU-SI-NOUNG, âgé de huit ans, Louen K'in-ling étant premier ministre. Les Chinois songèrent à profiter de cette minorité pour attaquer le Tibet, mais ils furent détournés de ce projet par P'EI HING-KIEN commandant du Ngan-Si qui fit ressortir le danger d'attaquer un empire puissant dont les affaires étaient dirigées par un homme aussi habile

¹ MAILLA, VI, p. 149.